

Le chemin des moulins en boucle au départ de Lamothe-Fénelon



Une randonnée proposée par bguigaz

Une petite boucle facile au départ de Lamothe-Fénelon avec une alternance de routes, pistes, roulantes avec un bon nombre de moulins au long du Ruisseau du Tournefeuille.

Durée	1h 30	Difficulté	Facile
Distance	12,68 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	184 m	Activité	VTT
Dénivelé négatif	185 m	Commune	Lamothe-Fénelon (46350)
Point haut	217 m		
Point bas	109 m		



Trace n° 79437797

Description

Départ du parking du plan d'eau de Lamothe Fénelon.

Balisage Jaune (PR®)

(D/A) Se diriger vers le village, au croisement, traverser **avec prudence** et poursuivre en face en direction de la Mairie et de l'école, puis bifurquer à droite quelques mètres après. *Beaux bâtiments à admirer dont le clocher-mur de l'Église Sainte-Sixte.*

(1) Au rond-point, partir à gauche sur la D141, puis rapidement à droite (Route de Féral). Prolonger sur une piste et arriver à un croisement à quatre directions (cote 173) avec le panneau indicateur, Chemin des Moulins.

(2) Poursuivre à droite et descendre jusqu'au hameau de Caumeilles.

(3) Au cœur du hameau prendre à gauche (Route du Pueh Pointu). À la patte d'oie, tenir la droite et poursuivre jusqu'à une ferme sur le plateau.

(4) Virer à droite et continuer jusqu'au hameau de Campanole.

(5) Prendre la voie de droite (complètement à droite en descendant, balisage peu visible). La route goudronnée laisse rapidement place à une piste caillouteuse descendante qui longe plusieurs étangs aménagés jusqu'à rejoindre une petite route au Moulin de Tournefeuille.

(6) Prendre à droite puis, peu après, emprunter sur la droite la piste qui suit la vallée et rejoint Lamothe Haute.

(7) Virer à gauche (D12), puis, après le pont, emprunter la première à droite au niveau de la croix, au cœur des maisons (balisage peu présent). Poursuivre la petite route (impasse) qui se transforme en piste après la dernière maison du hameau.

(8) Au lieu-dit Le Raysse, continuer en face sur la piste qui longe le lit de la rivière. Passer à côté du Moulin d'Escalmeilles, peu visible, mais admirablement restauré et atteindre le bout de la piste.

(9) Prendre à gauche pour remonter jusqu'au passage sous la voie ferrée.

(10) L'emprunter, puis rejoindre la D141. Poursuivre en face, direction Pech Ayrat, sur une petite route en montée, puis prolonger sur une piste forestière (ornières).

(11) En haut de la butte, la piste dévale à gauche, **attention** celle-ci peut être ravinée et caillouteuse. Rejoindre une route, l'emprunter à droite, passer sous le pont de la voie ferrée et, à la lisière de forêt, atteindre le départ de la piste forestière.

(12) La suivre, et au moulin de Gauliac, continuer en face, puis atteindre le hameau de La Barthe.

(13) Emprunter la D12 à droite, **avec prudence**, et rejoindre le plan d'eau à droite (D/A).

Points de passage

- D/A - Plan d'eau de Lamothe Fénelon**
| N 44.835206° / E 1.411624° - alt. 121 m - km 0
- 1 Rond-point**
| N 44.834863° / E 1.413652° - alt. 123 m - km 0.25
- 2 Croisement (cote 173)**
| N 44.829083° / E 1.418151° - alt. 173 m - km 1.04
- 3 Hameau de Caumeilles**
| N 44.825448° / E 1.415958° - alt. 143 m - km 1.58
- 4 Ferme**
| N 44.810486° / E 1.432032° - alt. 209 m - km 3.87
- 5 Hameau de Campanole**
| N 44.808188° / E 1.435206° - alt. 217 m - km 4.25
- 6 Moulin de Tournefeuille**
| N 44.808134° / E 1.424672° - alt. 158 m - km 5.23
- 7 Lamothe Haute**
| N 44.82457° / E 1.414537° - alt. 131 m - km 7.37
- 8 Lieu dit Le Raysse**
| N 44.82724° / E 1.412359° - alt. 130 m - km 7.85
- 9 Bifurcation plan d'eau**
| N 44.832709° / E 1.412349° - alt. 119 m - km 8.49
- 10 Passage sous voie ferrée**
| N 44.832322° / E 1.409707° - alt. 134 m - km 8.7
- 11 Début descente Pech Ayrat**
| N 44.845197° / E 1.404852° - alt. 145 m - km 10.46
- 12 Bifurcation piste forestière**
| N 44.847248° / E 1.404513° - alt. 109 m - km 10.97
- 13 Bifurcation D12**
| N 44.838568° / E 1.41345° - alt. 116 m - km 12.22
- D/A Plan d'eau de Lamothe-Fénelon**
| N 44.835226° / E 1.411639° - alt. 122 m - km 12.68

Informations pratiques

Après le (8) Moulin d'Escalmeilles, peu visible, mais admirablement restauré : [voir son histoire](#).

(9) Possibilité de rentrer directement au plan d'eau par la rive et la plage.

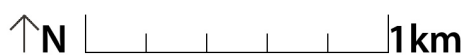
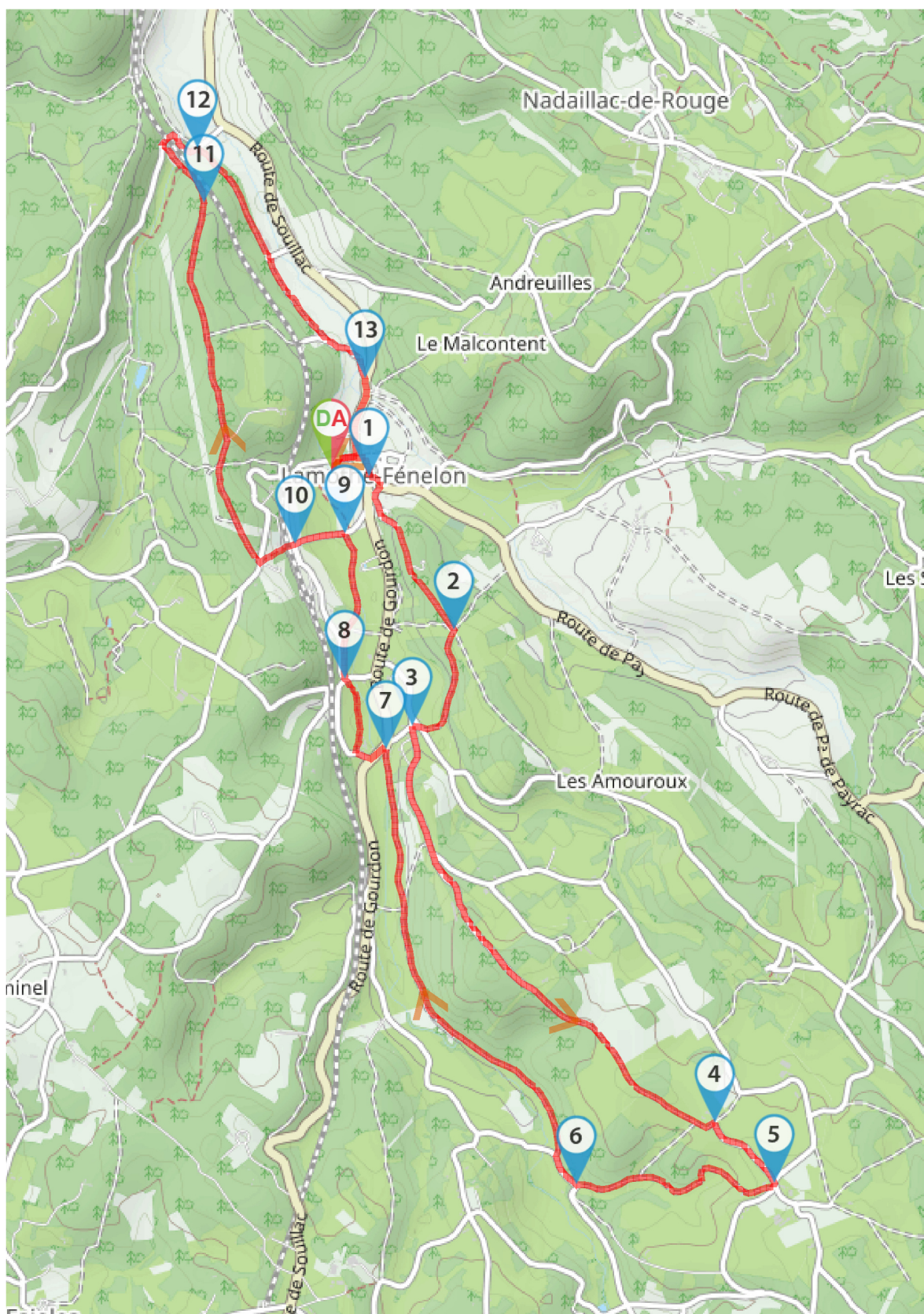
[Bar / restaurant les 7 sources](#)

Seule une descente peu être considérée comme plus technique ... si vous randonnez en famille avec des enfants.

Itinéraire basé sur une fiche randonnée de Lot Tourisme.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-le-chemin-des-moulins-en-boucle-au-depar/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.